

**LOGEAN
GRÉGORY**
Président de commune
Député et Chef de groupe
Economiste HES
Euseigne (34 ans)



**GENOLET
ARNAUD**
Menuisier
Mâche (27 ans)



**À L'ÉCOUTE
ET DÉTERMINÉ!**

CHACQUE VOIX COMPTE
**LE VALAIS,
PASSIONNÉMENT!**
FRANZ RUPPEN AU CONSEIL D'ÉTAT

«De par ma connaissance de la politique cantonale, ainsi que mon expérience de conseiller national à Berne, je suis vaincu de pouvoir apporter beaucoup au Conseil d'État. Mais en tant que membre du gouvernement, il est tout aussi important d'avoir une expérience de l'exécutif. Or, en tant que président de Naters, je sais très bien où se situent les problèmes quotidiens de la population».

ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT MARS 2021



**KUDINOV
ROMAN**
À LA DÉPUTATION

**MOOS
MARYLÈNE**
À LA SUPPLÉANCE

**LOGEAN
GRÉGORY**
À LA DÉPUTATION

**GENOLET
ARNAUD**
À LA SUPPLÉANCE



POUR PRÉSERVER VOS INTÉRÊTS

VOTEZ

LA LISTE N°5

www.udc-valais.ch



**KUDINOV
ROMAN**
Conseiller général
Juriste
Anzère (31 ans)

**MOOS
MARYLÈNE**
Conseillère communale
Députée-suppléante
Ayent (60 ans)

**DEUX RIVES
UN LIEN...**

Chers citoyens du district d'Hérens, vous avez toujours été au centre de nos préoccupations. C'est avec cet engagement renouvelé que nous nous mettons à votre disposition pour la prochaine législature du Grand Conseil.

Nous avons à cœur de mettre notre énergie, notre expérience et nos compétences pour le développement et la défense des régions périphériques.

Nous sommes et resterons proche de vous et à votre écoute dans un esprit constructif. Pour continuer ensemble le travail pour notre district et notre canton.

Nous avons besoin de votre soutien le 7 mars.

L'UDC UNE FORCE DE PROPOSITION

Durant la législature qui s'achève, nous nous sommes fortement engagés pour défendre vos intérêts. Voici quelques interventions déposées par vos élus UDC du district qui témoignent de notre capacité à réunir des majorités parlementaires, pour vous et pour notre belle région :

> **LAT** Allongement du délai pour la délimitation du périmètre d'urbanisation (PU) en raison du retard engendré par le COVID (postulat urgent accepté par 101 voix contre 23 le 18.12.2020). Les communes surdimensionnées ont ainsi obtenu 4 précieux mois supplémentaires pour déposer leur PU auprès du canton.

> **FORÊTS DE PROTECTION** maintien du forfait à 9'000.-/ha pour les soins aux forêts protectrices et création d'un groupe de travail pour élaborer des bases solides pour le financement des soins aux forêts protectrices valaisannes (postulat urgent accepté par 122 OUI et 7 abstentions le 15.11.2019). Le Conseil d'Etat souhaitait revoir à la baisse les moyens alloués aux forêts de protection. Ce postulat a permis d'éviter cette baisse qui aurait eu de fâcheuses conséquences sur l'entretien de nos forêts.

> **RÉSEAU ROUTIER CANTONAL** création d'un mécanisme de financement (postulat urgent accepté à l'unanimité le 15.06.2018). Cette intervention a permis de dégager davantage de moyens financiers pour l'entretien et l'adaptation des routes cantonales.

> **CONCURRENCE DÉLOYALE** agir avant qu'il ne soit trop tard pour nos PME (postulat urgent accepté par 88 voix contre 29 le 17.11.2017). Ce postulat demande de créer un critère de pondération en faveur des entreprises valaisannes là où cela est possible, par exemple lors de l'octroi de subventions. Le rapport du 22.01.2020 du Conseil d'Etat répondant à cette intervention arrive à la conclusion que « la mise en œuvre de l'exigence contenue dans le postulat 3.0354 paraît effectivement possible ». L'Exécutif a été chargé d'entrevoir la mise en œuvre.

Aussi, nous avons été très actifs pour éviter de nouvelles taxes et impôts qui auraient durement impacté les populations de montagne comme l'introduction d'un malus sur les véhicules. Nous nous sommes également fortement engagés pour soutenir la pratique de la chasse, seule garante d'une faune variée et diversifiée, et nous avons milité pour la régulation des loups qui menacent notre agriculture de montagne.

NOTRE PROGRAMME POUR LA LÉGISLATURE 2021-2025 EN QUELQUES POINTS CLÉS

FAMILLE

- > Défense de la cellule de base de la société qui est la garante de la cohésion entre les générations
- > Maintien des mesures incitatives en faveur des familles

ECONOMIE ET AGRICULTURE

- > Sauvegarder les emplois et les conditions de travail des résidents en renforçant le contrôle sur les sociétés étrangères
- > Maintenir des conditions cadres favorables à la création et au développement des PME
- > Soutenir la production indigène et favoriser l'agro-tourisme
- > Réduire les contraintes bureaucratiques

ENERGIE

- > Défendre et valoriser notre potentiel hydraulique
- > Réduire les contraintes administratives et écologiques qui pénalisent nos ouvrages hydrauliques
- > Soutenir les mesures incitatives dans le cadre de l'amélioration des bâtiments (subvention)
- > Combattre les hausses des taxes qui pénalisent fortement les régions de montagne

FISCALITÉ

- > Maintenir une fiscalité attractive
- > Non aux hausses d'impôts et de taxes

TOURISME

- > Valoriser et dynamiser les atouts de notre région et canton

SANTÉ

- > Tirer les enseignements de la crise du COVID pour augmenter nos capacités hospitalières

RELATION CANTON ET COMMUNES

- > Défense de l'autonomie communale
- > Combattre la tendance actuelle consistant, pour l'État du Valais, à se décharger sur les communes de tâches parfois coûteuses (ex. : réduction du réseau routier cantonal au détriment des communes)